

**Direction de l'Évaluation Médicale,
Économique et en Santé Publique**
**Service évaluation économique et
Santé publique**

Monsieur le Président Jérôme WITWER
Collège des économistes de la santé
Hôpital Paul Brousse
CESP - Equipe 1
Bât. 15/16
16 av. PV Couturier
94807 VILLEJUIF CEDEX

Saint-Denis, le 11 juin 2020

N/réf. : DEMESP/SEESP/MMS/AIP/LB

Dossier suivi par : *Anne-Isabelle POULLIE, cheffe de projet (01 55 93 71 83), a.poullie@has-sante.fr*
Lina BISCOSI, assistante (01 55 93 71 05), l.biscosi@has-sante.fr

Objet : sollicitation d'experts en vue de leur participation à la recommandation en santé publique de la HAS portant sur la notification au(x) partenaire(s)

Monsieur le Président,

A la demande de la Direction Générale de la Santé (DGS), la Haute Autorité de santé (HAS) débute des travaux portant sur **la notification au(x) partenaire(s)**, processus par lequel le (ou les) partenaire(s) sexuel(s) ou d'injection de drogues d'un patient ou d'un cas index (un patient diagnostiqué avec une infection sexuellement transmissible (IST) qui se présente pour des soins) sont identifiés, informés de leur exposition et incités à consulter pour bénéficier d'un dépistage, de conseils et, si nécessaire, d'un traitement approprié.

Suite à la publication par le Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS) d'un Avis suivi de recommandations sur la notification formalisée au(x) partenaire(s) en février 2018, la DGS a en effet demandé à la HAS d'élaborer des recommandations pour préciser les objectifs et les conditions de réalisation de l'accompagnement à la notification aux partenaires et développer des supports et outils spécifiques pour les usagers et les professionnels accompagnant cette démarche.

Cette demande s'inscrit également dans la stratégie nationale de santé sexuelle 2017 - 2030.

Comme précisé dans la note de cadrage disponible sur le site de la HAS (https://www.has-sante.fr/jcms/p_3187510/fr/la-notification-au-x-partenaire-s-note-de-cadrage), une revue systématique et critique de la littérature sera réalisée en collaboration avec un groupe de travail pluridisciplinaire. Ce travail conduira à l'élaboration d'une recommandation en Santé Publique qui, selon la méthodologie de la HAS, doit être soumise à un groupe de lecture composé de personnalités compétentes extérieures au groupe de travail.

Le groupe de travail et le groupe de lecture sont composés d'experts de compétences variées, travaillant dans les domaines public et privé, universitaires et non universitaires et d'origine géographique diverse ainsi que de représentants des patients et usagers du système de santé issus d'associations.

Le rôle du groupe de travail consiste à discuter de l'argumentaire et des conclusions du rapport, à formuler un avis sur lequel pourront se fonder les recommandations élaborées par la HAS, dans le cadre de réunions de travail qui se dérouleront sur une journée au sein de la HAS. Il est prévu de réunir le groupe de travail à deux ou trois reprises entre octobre 2020 et avril 2021.

Les experts souhaitant participer au groupe de travail interviendront *intuitu personae* et seront contactés pour remplir une déclaration d'intérêts, qui sera analysée conformément au *Guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêt*, disponible sur le site de la HAS (www.has-sante.fr). La liste des membres retenus pour participer au groupe de travail et leurs déclarations d'intérêts seront publiées sur le site de la HAS.

Le rôle du groupe de lecture consiste à donner, *via* Internet, un avis sur le document pré-final. Les avis recueillis participent à la finalisation des recommandations. La période de relecture sur ce travail est prévue au premier semestre 2021 (un mois environ).

Nous nous permettons de vous solliciter dans le cadre d'une participation à ce projet. Nous vous remercions de nous confirmer votre accord pour participer à ces travaux et vous demandons de bien vouloir nous indiquer le nom des experts susceptibles de participer au groupe de travail (GT) ou au groupe de lecture (GL).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre **avant le 30 juin 2020** en complétant le formulaire joint à ce courrier, en précisant si la personne proposée l'est au titre d'une participation au GT, au GL ou indifféremment à l'un des deux et en indiquant son lieu et son mode d'exercice (public, privé) et sa spécificité si besoin.

Les experts qui seront retenus seront contactés directement par le service.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions par avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.



Michèle MORIN-SURROCA
Cheffe du Service
Évaluation économique et santé publique

P.J. :
Coupon réponse